



Viaggio per un nuovo futuro

Sara Di Virgilio

Traduction par Clément Hégray

Collection 2017
« Enfants » d'Italiens et d'Italiennes

J'ai choisi d'interviewer ma mère. C'est l'histoire d'une jeune femme de 23 ans qui, dans les années 80, choisit d'émigrer pour des raisons économiques. L'argent qu'elle gagnait en travaillant comme secrétaire d'une entreprise d'import-export au Maroc était insuffisant pour entretenir une famille composée d'un père, d'une mère, de quatre sœurs et de deux frères. Au début, ma mère voulait partir en Angleterre, chez ses amis qui vivaient à Londres, mais pour ceci elle devait d'abord passer par l'Espagne et la France, puis prendre le ferry pour enfin arriver à destination. Mais au cours de son trajet elle changea d'idée et choisit d'aller en Italie car elle apprit la nouvelle que le gouvernement italien avait décidé de régulariser les étrangers. En effet, pour la première fois, à la fin des années 80, le gouvernement italien avait pensé à accroître la population étrangère du pays au moyen d'un acte de régularisation généralisé. Ce dernier consistait en un vaste ensemble de mesures et de normes qui servirent à régulariser l'immigration, en donnant par exemple un titre de séjour qui permettait aux étrangers de résider sur le territoire. Cette entreprise amena en 1991 à la création de la loi Martelli, la première loi organique sur l'immigration en Italie. En effet, en 1980, les populations qui émigraient en Italie provenaient en grande majorité du Maroc, de la Pologne et du Sénégal. Durant l'attente pour obtenir son titre de séjour ma mère dut trouver un travail pour survivre. Et après quelques semaines de recherches, elle trouva un travail stable avec une paie et un logement. Elle faisait des tâches comme commis de cuisine ou la plonge dans un restaurant à Genève qui appartenait à une famille napolitaine sympathique et généreuse. Et c'est à ce moment qu'elle rencontra ses premiers problèmes liés à la langue car, parlant uniquement le français, ma mère devait se faire comprendre par des personnes qui ni le comprenait ni le parlait. Elle devait donc s'exprimer par les gestes et cela l'attristait. Avec le temps, ma mère commença à comprendre un peu d'italien et obtint son titre de séjour, mais se trouvant en bonne compagnie et sa paie lui permettant d'aider sa famille au Maroc, elle préféra rester travailler avec cette famille au restaurant de Genève. Aussi, elle se rendit compte qu'elle avait déjà passé trois ans en Italie et qu'elle ne pensait plus à rejoindre ses amis à Londres. Ce fut le cas jusqu'au jour où le propriétaire du restaurant mourut. La famille napolitaine se trouva alors en crise et dut fermer son établissement. Ma mère fut obligée de chercher un autre travail. Des gens qui connaissaient bien la famille dans laquelle elle travaillait lui proposèrent un poste chez eux, dans un autre restaurant à Suzzara, un petit village en province de Mantova. Mais cette fois ma mère, en travaillant, put se permettre de suivre une formation, au Cnos, de commis de cuisine. Le Cnos est une association formée par des écoles créées par des congrégations religieuses et des cléricaux en 1995 pour promouvoir le système éducatif d'instruction et de formation italien. Après avoir suivi la formation deux ans, ma mère réussit à obtenir son diplôme de commis et faire son travail dans des restaurants. Elle apprit à cuisiner d'excellents plats italiens en améliorant sa spécialité qui était la cuisine piémontaise. Ma mère savait déjà cuisiner d'excellents plats marocains, ce qui lui permit de travailler dans un restaurant oriental.



Bagna Cauda



Rabaton

Durant son séjour en Italie ma mère rencontra Pina, une dame calabraise qui travaillait avec elle en cuisine et qui avait à peu près le même âge. Pina devint sa meilleure amie, l'aidant à affronter la solitude, la mélancolie et l'invita un jour chez sa famille en Calabre. Un fois arrivée, ma mère fut accueillie en grande harmonie par la famille de Pina et pour la première fois depuis des années passées loin de ses proches, elle se senti heureuse. Durant son séjour en Calabre ma mère lit une annonce sur le journal, c'était une proposition de travail comme aide à domicile pour trois personnes âgées faisant partie d'une famille riche. Elle décida de postuler et grâce à son expérience de travail et son diplôme de commis de cuisine, mais aussi étant une belle femme, la famille décida de l'engager. Ma mère s'appelle Naima, mais les personnes âgées préféraient l'appeler Maria. Son surnom lui plut beaucoup et depuis ce moment, elle s'est fait appelée ainsi durant toute sa carrière en Italie.



Tajine

Après trois mois à travailler comme aide à domicile, ma mère se rendit compte que la famille qui l'avait engagé avait des liens avec la mafia. Elle eut tellement peur qu'une nuit elle décida de faire ses valises et de s'échapper. Elle prit une nouvelle fois le train, mais cette fois-ci pour aller dans le Piémont. Elle commença à mener une vie plutôt tranquille, jusqu'à ce qu'un jour elle reçut une dure nouvelle de sa famille. Ils l'avaient appelé pour lui dire que son père était mourant et, de plus, ma mère ne pouvait pas assister aux funérailles puisque son titre de séjour était échu. Cet événement fut l'un des pires moments de sa vie. Elle était frustrée car après tant d'années de souffrances dues à la nostalgie et au travail difficile, elle ne pouvait pas retourner dans son pays pour dire au revoir à son père, à qui elle voulait tant de bien. Au début ce fut compliqué pour elle de refaire son titre de séjour et de retrouver du travail mais ensuite, avec la loi Turco-Napolitano, le renouvellement de son titre devint plus facile car elle résidait déjà sur le territoire et avait déjà travaillé. La loi Turco-Napolitano découle directement de la loi Martelli. Cette loi, créée par le membre du parti socialiste italien et ministre des affaires étrangères Claudio Martelli, fut la première loi sur l'immigration en Italie. Elle fut créée après un événement qui choqua beaucoup d'Italiens en 1990 quand un garçon sud-africain se fit tuer près de Naples par des jeunes italiens et que le gouvernement décida de faire des obsèques officielles. La loi Martelli avait comme objectif de régulariser les immigrés qui travaillaient déjà en Italie, mais pas ceux qui venaient pour la première fois chercher du travail. Ce fut le premier cas de refus d'extracommunautaires en Italie. Après la loi Turco-Napolitano, la loi Bossi-Fini fut votée le 30 juillet 2001. La loi est entrée en vigueur le 31 et fut pensée par Gianfranco Fini, vice-président du Conseil des ministres, et Umberto Bossi, ministre des réformes institutionnelles et fondateur du parti politique Lega Nord durant

le second gouvernement Berlusconi (2001 et 2005). En effet, les objectifs de la Lega Nord, parti politique local et devenu national dans les années 1980, étaient une majeure indépendance politique et économique des régions septentrionales, au détriment de Rome et du sud. La politique médiatique consistait à créer de nouveaux ennemis : les immigrés en 2001, mais avant c'était les méridiens qui étaient traités et considéré de la même façon. La loi créa des normes pour les immigrés en Italie.



Legge Bossi-Fini

Entre autre, on retrouve : l'expulsion avec accompagnement à la frontière, le titre de séjour lié à un travail en cours, l'acte de régularisation qui offrait des contrats de travail pour au moins un an, des peines pour les trafiquants d'êtres humains, le délit de clandestinité, et enfin l'usage des navires de la Marine pour lutter contre le trafic de clandestins. Ma mère dut affronter quelques discriminations, surtout pendant la période de la loi Bossi-Fini, et elle expliquait que dans de nombreux villages piémontais on trouvait beaucoup de panneaux dans les rues qui incitaient l'expulsion des extracommunautaires.

Travaillant dans un restaurant à Aquis Terme, dans le Piémont, ma mère rencontra mon père au cours d'une fête du jour de l'an. Un bel homme aux yeux verts, au sourire ravageur et très bon. Mon père commença à venir plus souvent au restaurant pour faire connaissance avec ma mère et ils commencèrent à sortir ensemble. Jusqu'à ce qu'ils décidèrent de s'épouser et de vivre ensemble. Deux ans plus tard je naquis. Un des plus beaux jours de la vie de ma mère, suivi de moments de joie. Cette joie dura huit ans, jusqu'à ce que mon père tomba malade. Les années suivantes furent très difficiles pour ma famille, surtout après la mort de mon père. Un grand bouleversement puisque tout changea dans notre vie. Ce furent des moments difficiles pour ma mère et moi, d'autant plus pour une gamine de dix ans qui partageait un lien très fort avec son père, qui souffre beaucoup de sa mort et pour une femme qui a perdu son mari qui représentait tout pour elle.

En voyant la profonde tristesse, la mélancolie et la nostalgie dans laquelle nous vivions, puisque tout ce qui nous entourait nous submergeait de souvenirs, de beaux moments que nous avons passé avec mon père, ma mère décida de sortir de notre quotidien malheureux et d'aller à Montpellier, en France, chez mon oncle. Notre arrivée à Montpellier fut un changement difficile au début, surtout pour moi, parce que je dus changer d'amis, et laisser mes camarades de classe qui sont restés proche de moi à la mort de mon père. Pour notre bien et pour notre futur, ma mère décida de rester ici, à Montpellier, et de continuer notre vie en s'adaptant à certains changements comme la langue, l'école, le travail, les connaissances et plein d'autres choses, en somme en améliorant notre vie.



Montpellier